l'an mil huit cents quarante quatre le vingt huit octobre aléxis mius fils majeure de Gregoire

Alexis mius, et de marie Venerante Frontin

Meuse et Vitaline doucet fille de pierre doucet et de jenevieve bouderot tous les deux de cette paroisse et Vitaline de qui nous avons publié les bans aux prônes de deux Doucet messe paroissialles, et accordé la dispense d'un

troisième sans qu'il se sait trouvé aucun Empaichement canoniques et après les avoir dispensé dun Empaichem.. de consanguinité du troisième au quatrième j'ai

Réçu leur consentement mutuel et leur ai donné la bénédiction dans l'Eglise de cette paroisse En présence de pierre doucet l'amable bouderot, l'ange doucet, et jean doucet qui ont declaré

__ne savoir signer Goudot

curé

l'an mil huit cents quarante

Joseph

Potier

et

LeBlanc

cinq le quatorze jeanvier joseph leblanc fils m. j .de frédérique le blanc, et d'anne D'Entremont d'une part et françoisse poytier fille d'anselme poytier d'autre part de qui nous avons publié les bans aux

Françoisse prône de trois messes paroissialles

sans qu'il se sait trouvé aucun Empaich canonique après les avoir dispencée

d'un double Empaichement de consanguinité

l'un au B__, et dun double du trois au quatre j'ai Reçu leur consentement mutuel et leur ai donné la benediction nuptialle En presence de frederique le blanc anselme poytier pierre le

blanc qui ont signé

Joseph Le blanc pierre leblanc Goudot Cyrille Pottier Silvain potier curé